

CAP IDF

P.30 DOSSIER

*Souveraineté économique :
quelles armes pour les
entreprises françaises ?*

P.66 REPÈRES

*Finances publiques :
où en sommes-nous ?*

P.76 INTERNATIONAL

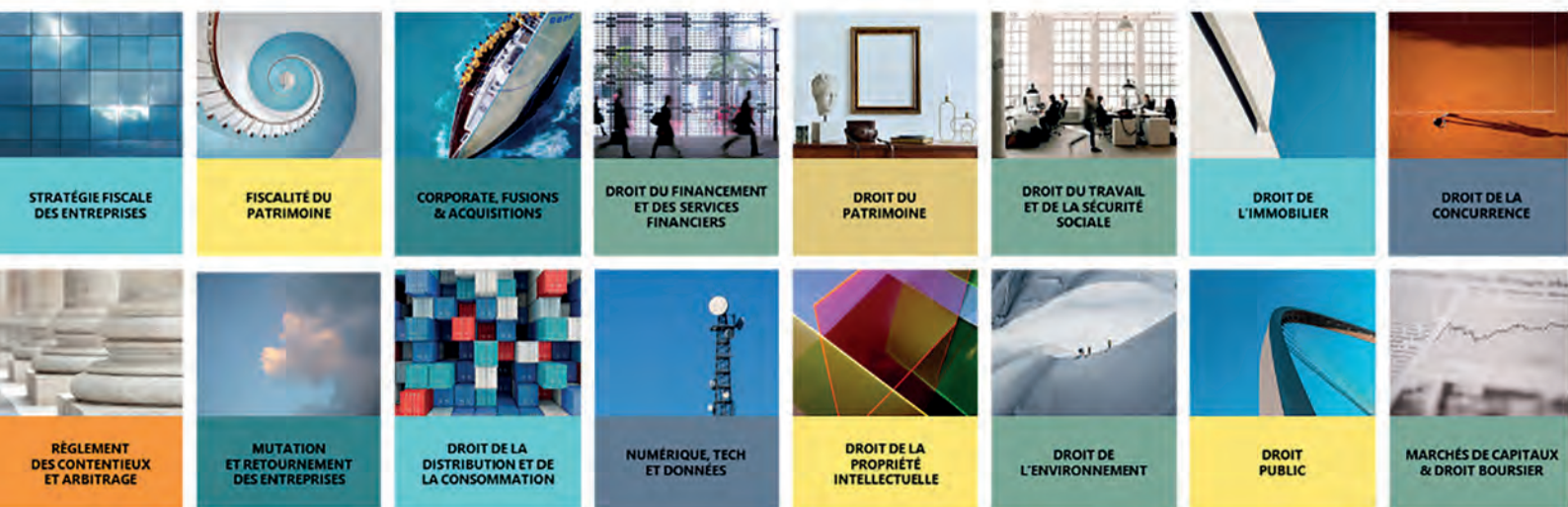
*Sommet Business Europe :
relancer le moteur
économique de l'Europe !*



Martin Sion
président exécutif
d'ArianeGroup

« L'industrie spatiale doit être
souveraine. C'est un impératif. »

P.54 L'INVITÉ



FIDAL, référence du monde des affaires depuis 1922

PUBLI-RÉDACTIONNEL



Existant depuis plus de 100 ans, Fidal est le premier cabinet d'avocats d'affaires en France.

Rencontre avec Alexandre Baux, avocat-directeur associé de la direction régionale de Paris et vice-président du Medef Yvelines.

Comment pourriez-vous présenter le cabinet ?

Fidal est un cabinet d'avocats d'affaires français, indépendant de tout réseau intégré. Fidal compte 1900 collaborateurs, dont 1200 avocats, juristes-consultants répartis sur 87 bureaux situés dans toute la France. En région parisienne, notre direction régionale rassemble 350 collaborateurs dont 280 avocats, juristes-consultants répartis sur 5 Bureaux (la Défense, Versailles, Créteil, Marne-la-Vallée et Meaux).

Nous sommes, par ailleurs, en mesure d'accompagner nos clients dans leurs projets à l'international avec notamment une présence en Belgique, au Maroc et dans le Territoire d'outre-mer (Guadeloupe et Réunion).

Nous conseillons principalement des PME et ETI mais grâce à notre maillage territorial, nous conseillons, en réalité, tout le tissu économique français du secteur associatif aux grands comptes. Notre expertise en droit des affaires inclut des disci-

plines traditionnelles comme le droit des sociétés, le droit fiscal ou encore le droit social mais également d'autres spécialités comme le financement, le droit économique ou le droit pénal des affaires.

Quelle est votre valeur ajoutée par rapport aux entreprises ?

Notre valeur ajoutée réside dans les solutions cousues mains que nous apportons à nos clients quels que soient leurs enjeux. Chacun de leurs problèmes mérite un traitement adapté, des solutions proposées par une équipe pluridisciplinaire et un écosystème interprofessionnel, composé de notaires, fiduciaires, conseils en financement, ingénieurs brevets, ou encore consultants RH. Notre objectif est de structurer et d'assurer



NOS CHIFFRES CLEFS NATIONAUX



1 900

collaborateurs

1 200

avocats, juristes,
consultants



87

bureaux

12

directions régionales



37 %

de clients fidèles depuis
plus de 20 ans.

NOS CHIFFRES CLEFS EN ÎLE-DE-FRANCE



350

collaborateurs

280

avocats, juristes,
consultants



5

bureaux

Paris la Défense | Versailles | Créteil |
Marne La Vallée | Meaux



+100 ans

aux côtés des acteurs
économiques

la pérennité de leur entreprise. En veille permanente, nous bénéficions de l'appui de nos directions techniques, composées d'une centaine d'avocats. Nous ne cessons d'innover et conjuguons les meilleures expertises pour être toujours à l'avant-garde du droit et proposer au quotidien, à nos clients, des solutions opérationnelles efficaces.

Quel est l'ADN du cabinet ?

L'ADN de Fidal, c'est d'abord de placer l'humain avant tout dans notre relation avec nos clients, nos collaborateurs et par ricochet, la société au sens large. Particulièrement attentifs aux enjeux de transition écologique, sociétale et de gouvernance, pleinement conscients de la force du droit, nous l'utilisons comme levier de transformation, contribuant ainsi à l'évolution des modèles de nos clients et à l'amélioration de leur impact. L'ADN de Fidal, c'est également une appétence pour l'innovation et un attachement à notre indépendance. Fidal a su depuis 100 ans anticiper les grandes tendances et mutations économiques, technologiques et réglementaires. Un positionnement qui nous a permis de nous hisser à la place de premier cabinet d'avocats d'affaires en France ! Aujourd'hui, Fidal intègre les avancées technologiques dans sa pratique, nous avons, ainsi, développé notre propre solution d'intelligence artificielle. Nous sommes extrêmement vigilants à ce que ces avancées technologiques s'inscrivent dans le strict respect des principes de souveraineté qui sont des enjeux stratégiques pour les PME, ETI et pour l'économie française. Dans ce cadre, notre gouvernance et notre actionnariat, 100% français, ainsi que l'attachement à notre indépendance deviennent une vraie force et un gage de sécurité pour nos clients. Les valeurs que nous portons dans chacune de nos actions sont la compétence, la confiance, la proximité et l'éthique.

Comment pourriez-vous décrire votre engagement auprès du MEDEF ?

Exerçant au sein de notre bureau de Versailles, j'ai souhaité m'engager activement au MEDEF Yvelines afin de participer à la défense des intérêts des entreprises et à la promotion d'un environnement économique favorable.

Administrateur depuis une dizaine d'années, je suis devenu vice-président du MEDEF Yvelines en 2023, et accompagne

le fonctionnement et le développement de notre mouvement. J'essaie d'apporter, ponctuellement, aux entreprises adhérentes de notre mouvement les réponses à leurs problématiques juridiques ou fiscales et de les accompagner lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés administratives.

Conscients de la place de plus en plus importante du droit et de la complexité accrue à laquelle doivent faire face nos entreprises adhérentes dans leur gestion quotidienne, nous avons souhaité, par plusieurs initiatives, les tenir informées de l'évolution des normes juridiques qui peuvent les concerner. En relayant notamment des newsletters mensuelles techniques en matière fiscale ou sociale.

En organisant, ponctuellement des conférences techniques, comme par exemple, sur le décryptage des lois de finances ou de financement de la Sécurité sociale.

Enfin, en créant, des communautés autour des directeurs administratifs ou financiers ou des responsables des ressources humaines. C'est ainsi qu'une fois par trimestre au sein d'un « Club DAF » ou d'un « Club RH », nous abordons, avec eux, durant une matinée, l'actualité législative, jurisprudentielle ou doctrinale qui peut intéresser leur entreprise et leur permettre de bénéficier d'une formation très technique.

Qu'est-ce que cet engagement vous apporte dans votre quotidien d'avocat ?

Cet engagement me permet d'être au plus près des entreprises et de parfaitement comprendre leur écosystème, leurs problématiques, leurs besoins et pouvoir proposer des solutions adaptées à la préservation de leurs intérêts et au déploiement de leurs projets.

FIDAL

AVOCATS